



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service urbanisme, habitat et construction  
Unité planification de l'urbanisme

Affaire suivie par : Emmanuel Cadoret  
Tél. : 02 56 63 73 80  
Courriel : emmanuel.cadoret@morbihan.gouv.fr

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

Vannes, le **29 FEV. 2024**

Le préfet

à

Monsieur le maire  
1 place de l'église  
56130 SAINT DOLAY

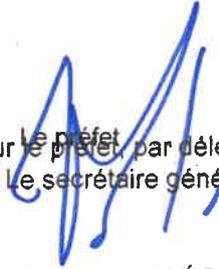
**Objet : Avis sur le projet de modification n°1 du PLU de Saint Dolay**

Conformément aux dispositions des articles L.153-36 à 48 du Code de l'urbanisme, vous m'avez transmis pour avis, le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de Saint Dolay prescrit le 26 octobre 2023.

Ce projet a pour objet :

- 1- la modification du règlement de la zone à vocation économique (Ui) ;
- 2- la modification du STECAL de la Couarde (At) ;
- 3- l'ajout de quatre changements de destination en zone A.

L'analyse de ce dossier n'appelle pas de remarque de ma part.

  
Pour le préfet, par délégation,  
Le secrétaire général,

Stéphane JARLÉGAND